

Commune de BREVAL

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° SIDPC/2021-025

du 22 / 06 / 2021

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

PPRN de Bréval

date 13 août 2014

aléa Retrait gonflement d'argile

Arrêté préfectoral

date 02 novembre 1992

aléa Inondation

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet

PPRN de Bréval, arrêté préfectoral du 02 novembre 1992

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

	date		effet	
	date		effet	
	date		effet	

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui

non

	date		effet	
	date		effet	

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte

Moyenne

Modérée

Faible

Très faible

zone 5

zone 4

zone 3

zone 2

Zone 1

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date de parution :

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet


Thomas LAVIELLE

Maire d'ouvrage

Préfecture des Yvelines



Service interministériel
de défense et de protection civile
Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité de public

1, rue Jean Héland
78000 VERSAILLES Cedex
Tél: 01.31.45.78.00

PRÉFET DES YVELINES



Risques naturels:

PPRN approuvé ou prescrit ou arrêtés préfectoraux pris au titre
de l'ancien article R.111-3 du code de l'urbanisme

■ Périimètre de risque d'inondation

■ Périimètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

■ Périimètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques:

■ PPRt approuvé ou périmètre prescrit

■ Périimètre de risque technologique

Limites:

■ Communes

Avertissement:

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer
aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances
des risques majeurs.

Maire d'ouvrage

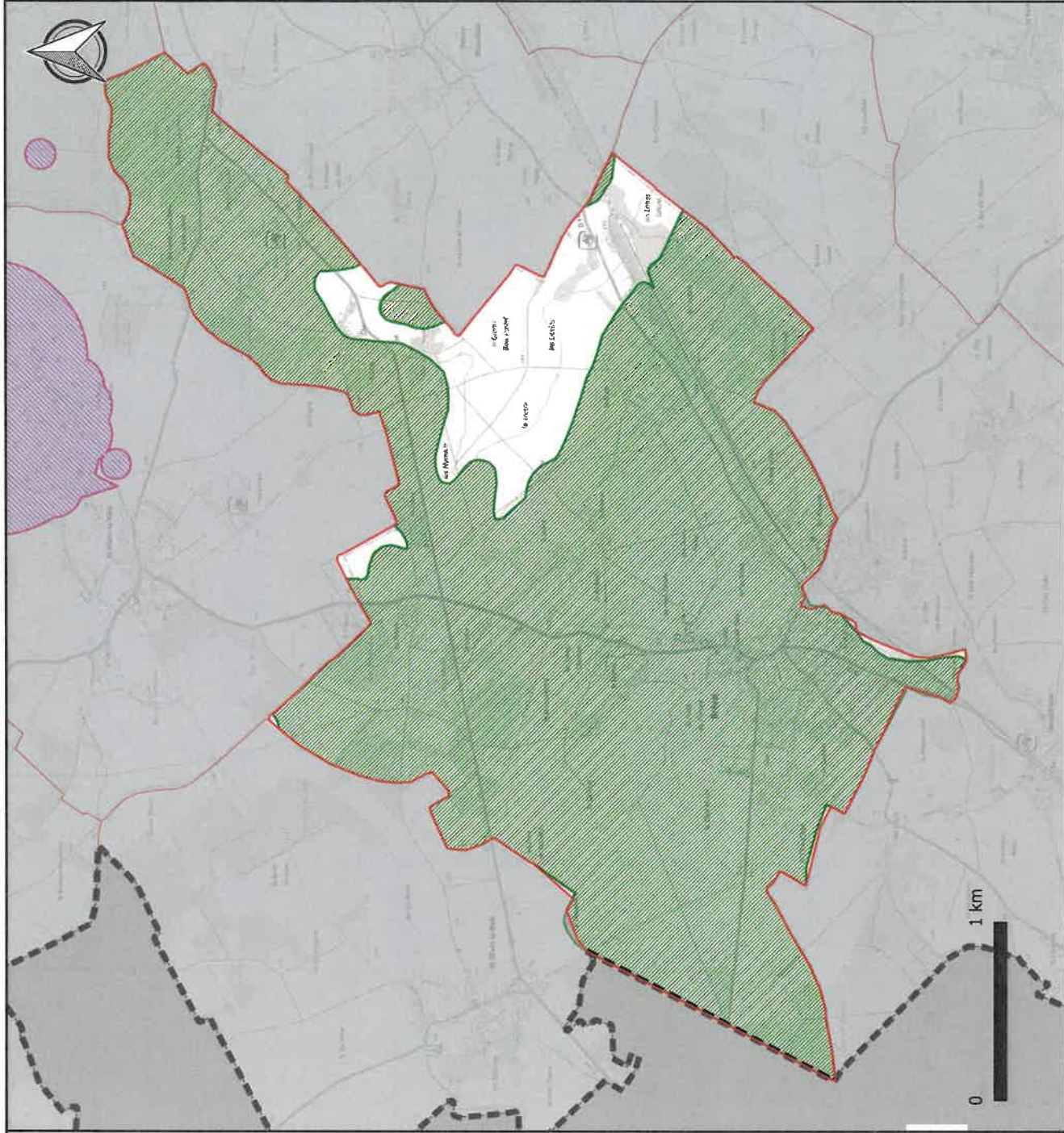
Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'urbanisme / Paysage, risques et nuisances

35, rue de Montier le Petit

78000 VERSAILLES Cedex

Tel: 01.31.45.78.00



PRÉFET DES YVELINES

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers
Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs
Département des Yvelines - Commune de BREVAL

Source de données: PPRi et R.111-3 Inondation :
DDT78, PPRn et R.111-3 mouvement de terrain :
DDT78 et GIC, PPRt, DD78 et GIC
Fond cartographique numérique: SCAN 250IGN - BD Cartho@IGN

RAMBUREL D'ORTHOPHOTOS - INSCRIPTION BRQSUE
N. ZOMACES, BRQUE, NATUREL
Yvelines MA301649

Date: 17/02/2021

Diffusion: PUBLIC

Échelle: (A3)